

ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS DÉTENUS AU SECRET À OMAN

Des dizaines de manifestants ont été arrêtés à Oman le 29 mars dans la nuit. Ils sont détenus au secret, ce qui accroît le risque qu'ils soient victimes d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International craint qu'ils ne soient incarcérés uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression.

Le 29 mars vers 3 heures du matin, les forces de sécurité auraient arrêté un certain nombre de manifestants qui campaient au rond-point du Globe, à Sohar, dans le nord d'Oman. Ils ont démantelé des barrages et, selon un article de presse, ils ont frappé les personnes qui refusaient de partir au moyen de bâtons. D'autres personnes qui avaient participé à des manifestations auraient été arrêtées à leurs domiciles. Elles seraient toutes détenues à la prison centrale de Samail, à l'ouest de Mascate, la capitale. Elles sont détenues au secret et risquent fortement d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Ahmed al Shezawi, âgé d'environ 35 ans, est père de quatre enfants et dirige le service des relations de presse d'*al Shabiba*, un quotidien omanais. Il aurait été arrêté le 27 mars dans la nuit à son appartement, à Mascate. Son oncle, **Abdul Gufar al Shezawi**, chargé de cours à l'institut de formation des enseignants de Sohar, a été arrêté à son domicile par des membres des forces de sécurité. Selon les informations reçues par Amnesty International, il a été battu au moment de son arrestation. Il souffrirait de diabète et d'hypertension. Ahmed et Abdul Gufar al Shezawi auraient participé à des manifestations (Ahmed al Shezawi à Mascate et Sohar et Abdul Gufar al Shezawi, à Sohar). Des responsables du poste de police de Sohar auraient déclaré que ces deux hommes ainsi que les autres manifestants étaient détenus à la prison centrale de Samail.

Des manifestants campaient au rond-point du Globe depuis le 27 février. Deux personnes auraient été tuées lors de la manifestation après que la police eut tiré des balles en caoutchouc et projeté du gaz lacrymogène. Les manifestants refusaient de quitter les lieux tant que leurs demandes n'étaient pas satisfaites. Ils réclamaient, entre autre, davantage d'emplois, l'éradication de la corruption et le renvoi de membres du gouvernement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à veiller à ce que tous les hommes détenus à la suite des manifestations de Sohar et Mascate, y compris Ahmed al Shezawi et Abdul Gufar al Shezawi, soient protégés contre toute forme de torture et de mauvais traitements, et puissent régulièrement entrer en contact avec leurs proches et leurs avocats, et bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- demandez instamment leur libération immédiate et inconditionnelle s'ils sont détenus uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- priez les autorités de révéler publiquement la nature des charges éventuellement retenues contre ces hommes et engagez-les à veiller à ce que toute procédure judiciaire engagée contre eux soit conforme aux normes internationales d'équité ;
- appelez-les à autoriser la tenue de manifestations pacifiques.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 11 MAI 2011 À :

Qabous bin Saïd

Head of State, Prime Minister, Foreign
Affairs, Defence and Finance Minister
Diwan of the Royal Court
The Palace
Muscat 113
Sultanat d'Oman
Fax : +968 24 735 375

**Formule d'appel : *Your Majesty, / Sire,*
(Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Sayyid Hamoud bin Faisal bin Said Al

Busaidi
Minister of the Interior
Ministry of Interior
PO Box 127
Ruwi 112
muscat
Sultanat d'Oman

**Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Mohammed bin Abdullah Al Riyami
Chairman
National Human Rights Commission
P.O. Box 29, Postal Code: 103
Bareq A' Shati
Muscat, Sultanat d'Oman
Fax : +968 24648801

Courriel : enquiry@nhrc.om

**Formule d'appel : *Dear Mr Mohammed*
*bin Abdullah Al Riyami, / Monsieur,***

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Oman dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS DÉTENUS AU SECRET À OMAN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un étudiant, Abdullah al Ghamalasi, a été tué le 27 février 2011 lorsque des policiers ont tiré des balles en caoutchouc sur environ 2 000 manifestants rassemblés sur un rond-point, devant un poste de police de Sohar. Ces personnes réclamaient davantage d'emplois, l'éradication de la corruption et le renvoi de membres du gouvernement. Un autre homme serait mort pendant son opération pour des blessures qu'il avait subies au cours de la même manifestation. Le ministre omanais de la Santé aurait reconnu qu'une personne avait été tuée par une balle en caoutchouc, mais il a nié les informations faisant état d'autres morts. Les policiers auraient tiré des balles en caoutchouc et projeté du gaz lacrymogène sur des manifestants, dont certains leur jetaient des pierres. Au moins une douzaine de personnes ont été blessées et environ 40 auraient été arrêtées à la suite des manifestations à Sohar. Elles ont été libérées sans inculpation le jour même sur ordre du sultan d'Oman, Qabous bin Saïd (pour en savoir plus, veuillez consulter le communiqué de presse d'Amnesty International intitulé *Oman must rein in security forces to prevent further deaths*, PRE 01/092/2011, 28 février 2011).

Le 27 février, le sultan a également ordonné la création de 50 000 emplois et d'une allocation de 150 rials omanais (environ 282 euros) par mois pour les chômeurs, en réponse aux demandes des manifestants. Le 7 mars, il a remanié et restructuré son cabinet en profondeur, en renvoyant plusieurs de ses ministres.

Cependant, les manifestants ont continué à demander le renvoi d'autres ministres, notamment le ministre de l'Information. Ils réclamaient également que plusieurs ministres anciens et actuels, notamment l'ancien ministre du Bureau royal, soient contraints à rendre des comptes pour certaines infractions qu'ils auraient commises alors qu'ils étaient en poste. Par ailleurs, ils exprimaient la nécessité d'accroître la liberté de la presse et de mettre en œuvre les réformes que le sultan avait ordonnées en février et mars.

Oman continue à restreindre de manière stricte la liberté d'expression et de réunion. Ces dernières années, plusieurs blogueurs et journalistes ont été pris pour cible, voire détenus, après avoir critiqué le gouvernement.

AU 96/11, MDE 20/001/2011, 31 mars 2011

